



## Vincent DE WOLF

*Député bruxellois – Vice-président du Parlement – Chef de groupe adjoint MR  
Bourgmestre d'Etterbeek*

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

19 JANVIER 2010

## Les droits de la personne handicapée enfin reconnus dans le logement social !

Sensible à la problématique du logement adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR), le Député et Chef de file des parlementaires libéraux bruxellois, Vincent DE WOLF, a interpellé ce mardi le Secrétaire d'Etat au Logement, Christos DOULKERIDIS. Vincent DE WOLF en a profité pour souligner une fois encore **les aberrations inhérentes au système actuel, à savoir qu'un logement social adapté aux PMR ne leur est pas forcément attribué** (puisque lorsque le logement adapté est un logement social, la réglementation prévoit l'attribution du logement sur base de points de priorités, ce qui conduit souvent, après le départ de la personne handicapée, à l'attribution de son logement à une personne valide).

D'où l'idée du député libéral de **créer une liste spécifique aux personnes à mobilité réduite** et de modifier les dispositions légales et/ou réglementaires nécessaires **afin que les logements adaptés soient attribués de préférence aux PMR** qui réunissent les conditions d'accès au logement social.

L'idée n'est pourtant pas neuve et aura mis du temps à être concrétisée, puisque dès 2005, Vincent DE WOLF déposait une proposition de résolution *visant à garantir l'attribution d'un logement adapté à une personne handicapée ou à mobilité réduite*, idée alors ignorée par la Secrétaire d'Etat au Logement de l'époque, Françoise DUPUIS.

Heureusement, Christos DOULKERIDIS fait preuve d'une toute autre attitude face à cette problématique, celui-ci ayant annoncé **la création d'un groupe de travail au sein de la SLRB** qui devrait rendre ses conclusions d'ici à l'été, une mesure dont Vincent DE WOLF se félicite. Et le Secrétaire d'Etat de revenir sur le fait que les logements qui sont d'ores et déjà adaptés doivent être réservés aux PMR et a fortiori aux personnes handicapées. Actuellement, **seuls 275 logements sociaux seraient adaptés sur les 38.500 que compte la Région**. Cependant le Secrétaire d'Etat précise que dans les faits l'intégralité de ceux-ci n'est pas occupée par des PMR.

Le Secrétaire d'Etat souhaite atteindre l'objectif de 5 % de logements sociaux adaptés. **Un objectif qui selon Vincent DE WOLF manque d'ambition**, « *d'autant que la population vieillit, que l'espérance de vie est toujours plus longue et que nous sommes donc tous des PMR potentiels !* » précise le député.